

Les Festivals de Wallonie recrute une Direction Déléguée H/F/X

Poste à pourvoir au 2 janvier 2025

Les festivals de Wallonie ASBL regroupent 7 festivals sur tout le territoire de la Fédération Wallonie Bruxelles :

- Festival Musiq3 Brabant wallon
- Le Festival Musical du Hainaut
- Le Festival Musiq3 Bruxelles
- Le Festival musical de Namur
- Les Nuits de septembre à Liège
- Le Royal Juillet Musical de Saint-Hubert
- Le Festival de Stavelot

MISSIONS

Le (la) Directeur.trice délégué(ée) est responsable de la coordination des festivals membres de l'ASBL « Les Festivals de Wallonie », dans le cadre des missions définies par le Contrat Programme conclu avec la Fédération Wallonie Bruxelles pour la période 2024/2028. Il/elle en assure la mise en œuvre et coordonne le processus d'évaluation continue de l'exécution de ce contrat. Il veille au respect des règles de bonne gouvernance qui y figurent.

Il/elle développe l'ASBL dans une perspective sectorielle et intersectorielle.

Il/elle assure l'ancrage territorial et l'implication des festivals membres dans les enjeux actuels, artistiques et sociétaux.

Le (la) Directeur.trice délégué(ée) développe la cohésion et la cohérence du projet partagé par les festivals associés : choix des thématiques de saison, invité.e.s communs, initiatives transversales en matière de développement et d'inclusion des publics.

Il/elle met le projet de l'ASBL en œuvre dans le respect raisonné des spécificités de chacun des festivals.

Il/elle gère le personnel permanent de l'ASBL (4 ETP).

La direction déléguée coordonne le projet des Festivals de Wallonie

- dans le respect du budget voté par l'organe d'administration
- dans le respect des particularités de chaque festival

Il(elle) mobilise les festivals membres autour du projet partagé.

Il(elle) assure la promotion et la communication commune des festivals membres.

Il(elle) préside le conseil artistique composé des représentants artistiques désignés par les festivals membres.

Ce conseil définit les projets et les actions communes des festivals : thématique de saison, résidences, tremplin jeunes, production jeune public, action sociale et culturelle. La direction les coordonne et les met en œuvre.

Il(elle) met en place les outils communs de gestion et de reporting (billetterie-communication-statistiques).

Il(elle) noue et entretient les relations avec les collectivités territoriales et locales.

Gestion et évaluation

- Rapport régulier sur les actions en cours auprès de l'organe d'administration et des tutelles subsidiaires.
- Établissement et suivi des budgets.
- Rédaction des bilans d'activité
- Mise en place et suivi de la base de données
- Rédaction des notes et des documents internes
- Évaluation de la stratégie générale des festivals de Wallonie, notamment au regard des objectifs du contrat-programme.
- Évaluation des campagnes de recherche de financements

Outils de communication

- Communication de l'offre artistique définie par le conseil artistique.
- Définition des contenus qui servent l'image globale de l'ASBL centre
- Création de contenus pour les réseaux sociaux
- Définition et suivi des supports de communication.
- Mise en place des outils de prospection
- Supervision en matière de promotion et de communication par les services internes et externes

Relations avec les partenaires et mécènes

- Fidélisation des mécènes et des partenaires existants.
- Développement de nouveaux partenariats.
- Organisation et coordination d'événements en lien avec les différents festivals.

Inscription des Festivals de Wallonie dans les réseaux nationaux et internationaux.

- Veille sur le secteur et ses évolutions.
- Développement et consolidation de la place des festivals dans les réseaux belges et européens.

PROFIL

Formation et expérience

Niveau master en management et/ou administration dans le domaine culturel ou expérience attestée dans une fonction similaire avec résultats à l'appui.

Connaissance du milieu culturel et du milieu associatif et intérêt marqué pour ce dernier.

Connaissance approfondie du domaine musical et de ses réseaux.

Maîtrise de l'anglais indispensable

Maîtrise du néerlandais appréciée

Permis de conduire indispensable

Compétences requises

Connaissance du monde culturel belge et des institutions de la Fédération Wallonie Bruxelles

Compétences en matière de leadership

Compétences organisationnelles et de gestion de projet.

Compétences en administration et gestion

Capacité à développer une vision stratégique et à mettre en œuvre des plans de coordination au niveau national et international.

Maîtrise des outils de suivi de bases de données informatiques.

Aptitude au travail en équipe

Capacité de négociation avec les pouvoirs publics et les partenaires privés

Rigueur

Autonomie

Curiosité

Adaptabilité

Modalité(s)

Un jury comportant un nombre égal de femmes et d'hommes, composé de représentant-e-s du Conseil d'administration, d'un.e représentant.e des Services du Gouvernement de la FWB (à titre d'observateur-trice) et éventuellement d'un.e expert-e-s extérieur-e, évaluera les dossiers reçus et auditionnera les candidat-e-s sélectionné-e-s afin d'effectuer un choix. Le jury transmet sa proposition de classement motivée à l'Organe d'Administration qui rend sa décision.

Cette procédure de sélection de la direction déléguée s'inscrit dans le cadre et dans le respect du décret « Direction » du 2 décembre 2021, publié au Moniteur belge du 22 décembre 2021, modifiant le décret cadre du 10 avril 2003 relatif à la reconnaissance et au subventionnement du secteur professionnel des Arts de la scène en vue d'encadrer les procédures de recrutement aux fonctions de direction

L'objectif de ce décret est d'assurer la transparence et la bonne gouvernance de toutes les étapes et de tous les éléments de la procédure. Il est disponible sur le site du Moniteur belge. Les Services du Gouvernement jouent le rôle d'observateur du bon déroulement de la procédure (article 76/9 §1 du décret-cadre du 10/04/03 relatif à la reconnaissance et au subventionnement du secteur professionnel des arts de la scène).

Des candidatures des deux sexes sont souhaitées. S'il est constaté qu'aucune candidature du sexe le moins représenté n'a valablement été introduite au regard de la procédure de sélection établie par l'organe de décision, la procédure de publicité sera prolongée pour au moins quatre semaines avant clôture de l'appel à candidatures.

Ce poste porte un mandat de 5 ans, renouvelable 1x au terme d'un processus d'évaluation en interne et fera l'objet d'un contrat correspondant.

La grille salariale appliquée est celle de la CP 304 et l'ancienneté et l'expérience des candidats.es sera prise en compte.

Poste à pourvoir au 2 janvier 2025.

Date limite de candidature : 25 novembre 2024

Candidatures à envoyer à l'attention de Daniel WEISSMANN, président, via mail : administration@lesfestivalsdewallonie.be

**Les Festivals de Wallonie asbl – 24, Bd. Audent – 6000 Charleroi
071 51 78 00**